



13 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CP130-2020

LE CNES PARTICIPE AU FORUM DE PARIS SUR LA PAIX

La troisième édition du Forum de Paris sur la Paix s'est déroulée du 11 au 13 novembre 2020 en format numérique grâce à une plateforme inédite spécialement conçue pour reproduire une expérience physique. Lors de la session consacrée à « Improving Space Safety : the multi-actors option », Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, est intervenu à l'issue de l'introduction faite par Simonetta Di Pippo, Présidente de l'UNOOSA, United Nations Office for Outer Space Affairs.

Les débris spatiaux, toujours plus nombreux, représentent un risque majeur pour les opérations spatiales actuelles et l'exploitation future de l'espace. Leur « nettoyage » n'étant pas envisageable aujourd'hui, la priorité doit être de stabiliser cette population à travers des comportements vertueux, à la fois dans la conception des nouveaux véhicules spatiaux mais aussi dans leur mise en œuvre.

L'augmentation du nombre de lancements effectués par les acteurs publics et privés issus du NewSpace, en particulier le développement des méga constellations, est également un facteur aggravant des risques de collisions entre satellites et non plus seulement avec des débris spatiaux. Par conséquent, associé aux questions déjà existantes des débris spatiaux, la problématique d'une gestion du trafic spatial (STM : Space Traffic Management) est aujourd'hui posée par l'ensemble des acteurs spatiaux.

Sur ces deux sujets, la France et le CNES sont depuis longtemps engagés et sont particulièrement actifs sur la scène internationale afin de promouvoir les bons comportements. La France est membre fondateur de l'IADC (Inter-Agencies space Debris coordination Committee) réunissant les 13 principales agences spatiales, dont l'objectif est depuis plus de 20 ans de rassembler les meilleurs experts mondiaux en vue d'éditer des recommandations pour la non-prolifération des débris vers les acteurs spatiaux. Ces recommandations ont été mises à jour en 2019 sous la présidence du CNES. Le CNES a engagé à cette occasion la mise en place d'un rapport régulier de l'IADC sur l'état de la pollution spatiale.

Existe également un consensus international sur le besoin de trouver un fonctionnement qui permette de garantir la viabilité de l'utilisation de l'espace en sécurité pour les infrastructures avec un nombre d'acteurs en forte croissance. Le CNES représente la France dans le consortium EU SST créé en 2015 pour répondre à la décision 541 du 16 avril 2014 du Parlement Européen. Pour la Commission Européenne, le consortium est le socle de base du STM en Europe à travers trois services opérationnels qui sont rendus depuis juillet 2016, la gestion des risques de collisions, le suivi des rentrées atmosphériques et l'étude des fragmentations.

CONTACTS

Pascale Bresson
Raphaël Sart

Attachée de presse
Attaché de presse

Tél. 01 44 76 75 39
Tél. 01 44 76 74 51

pascale.bresson@cnes.fr
raphael.sart@cnes.fr